

ELEMENTS POUR LE WEBINAIRE(n°4) DE JUIN 2020

"Comment réduire les inégalités et la pauvreté
tout au long des prochaines transitions économiques et écologiques ?"

Quelques OING du groupe transversal "Pauvreté: inégalités et jouissance des droits " AIC, ATD Quart Monde, Caritas Europa, ESAN, Justice et Paix Europe, SOROPTIMIST, ont échangé en mai sur "les suites à donner à l'après crise sanitaire, sociale et économique". Voici leurs réflexions et propositions.

Un dessin récent du CHAT, personnage de l'humoriste P.Geluck, nous ouvre les yeux :

« LE CHOIX EST SIMPLE : soit on Change - soit on Crève »

1. Un niveau de pauvreté et de précarité inacceptable, violation flagrante des droits humains

La grave crise sanitaire révèle les fragilités structurelles d'un modèle de société sur le plan européen et mondial. Un des effets les plus aigus de cette pandémie et du confinement est le ralentissement, voire l'effondrement de pans entiers de l'économie avec une crise sociale.

Cette situation a frappé en première ligne les plus vulnérables que sont les personnes sans emploi, les travailleurs pauvres ou précaires, les familles monoparentales, les personnes âgées, les étudiants précarisés, les personnes et familles les plus pauvres et fragiles qui sont à la rue ou mal-logés, les femmes ou enfants victimes de violences intrafamiliales.

La vie des migrants et sans-papiers a été plus que jamais difficile et exposée : traite, exposition au COVID 19 à cause des conditions d'hébergement, de travail... manque de protection des mineurs non accompagnés, etc.

Et nous ne pouvons pas oublier ceux qui sont bloqués aux portes de l'Europe dans des conditions inhumaines et inacceptables.

Nous tenons à saluer le Comité européen des Droits sociaux qui au début de la pandémie a réaffirmé certaines garanties essentielles du droit européen telles qu'elles s'appliquent aux frontières extérieures de l'UE, gardant à l'esprit que les instruments du Conseil de l'Europe pertinents à cet égard s'appliquent à toutes les frontières.

<https://rm.coe.int/droits-fondamentaux-des-refugies-des-demandeurs-d-asile-et-des-migrant/16809e3990>

2. Le confinement a mis en évidence les violations des droits fondamentaux et de la Charte Sociale Européenne et a accru les inégalités.

Il y a une grande diversité de situations graves auxquelles les pouvoirs publics doivent répondre de la manière la plus appropriée et la plus efficace possible pour assurer et garantir à tous l'accès à tous leurs droits fondamentaux. Malgré les dispositions prises, ils n'y sont pas parvenus et au contraire, les inégalités se sont accrues :

- les plus pauvres, les plus fragiles ont le plus souffert (ex. en Angleterre il y a eu 2 fois plus de mortalité liée au COVID-19 dans les quartiers populaires)

- davantage d'exposition au COVID car il est plus difficile de respecter les gestes barrière (ex en Seine St Denis 1/3 des logements sont en sur-occupation)..

- *travailleurs plus exposés : travail manuel, parfois non déclarés, mal protégés*

- *santé plus fragile : logement pas sain, vie à la rue, budget alimentation trop faible : plus de problèmes de diabète, maladie cardiovasculaire etc. moins d'accès au système de santé, à une médecine alternative etc*

- *problème de scolarisation : difficulté pour étudier (problème accès numérique, les parents n'ont pas toujours les moyens d'aider), décrochage scolaire qui a explosé, peur des parents de renvoyer leurs enfants à l'école, en particulier par peur des jugements (on n'a pas réussi à aider nos enfants, ils vont encore être plus en échec).*

- *augmentation de la précarité : plus de cantine pour les enfants, baisse des revenus (il n'y a plus d'accès aux petits boulots, souvent non déclarés, de nombreux étudiants vivent dans la pauvreté à cause de la perte de leur job)*

3 .Comment nos OING ont agi et réagi ?

Toutes ces catégories de personnes de plus en plus nombreuses dans nos permanences et assistées dans le cadre de nos structures d'accueil et de séjour sont parmi les plus menacées et nécessitent davantage de soutien et d'aide.

Toutes nos ONG ont été très réactives, leur ancrage et leur mobilisation sur le terrain ont permis de palier à l'urgence. Par exemple, un nombre de personnes beaucoup plus élevé que d'ordinaire sont venues aux distributions alimentaires. De nombreuses associations ont constaté que 40% des personnes étaient inconnues précédemment. L'épidémie a été un grand révélateur de souffrances, de besoins, mais aussi de solidarités

Quelques exemples d'actions menées :

- garde d'enfants, mise à disposition de logement, repas pour les soignants,
- Organisation et diffusion du n° d'appel lors de violences conjugales
- Confection de masques, de blouses
- Centrale d'appels pour des questions financières, juridiques et de santé
- Courses alimentaires à destination des personnes âgées
- Création de colis alimentaires et d'épicerie
- Distribution vestimentaire,
- Soutien scolaire pour venir en aide aux élèves qui ont décroché

-

Les associations ont porté assistance aux réfugiés migrants, souvent à l'écart des structures de dépistage, de prévention et de soins. Beaucoup ne bénéficient pas d'une couverture sociale : nos ONG ont fait en sorte que des dispositions spécifiques soient prises afin de permettre, souvent en urgence, la prise en charge sanitaire de toutes personnes le nécessitant.

4. En plus de cette mobilisation des ONG, de nombreux engagements citoyens

De nombreuses personnes, qui ne s'étaient jamais engagées jusqu'alors, se sont portées spontanément

volontaires pour se sentir utiles, créer du lien, s'associer aux mesures quotidiennes déjà prises par les associations, les services sociaux, les Etats...

L'entraide de ces personnes, leur fraternité s'efforçait d'encourager encore et encore tous ceux qui continuaient à être aux avant-postes pour lutter contre la pandémie. Les actions citoyennes, d'intérêt général ont été innombrables et complémentaires des actions publiques, et témoignaient d'une même volonté : s'impliquer personnellement en prenant soin des autres, tout à fait à l'opposé de l'individualisme auquel nous étions habitués.

5. La nécessité d'autres modèles, plus respectueux de l'humain et de la nature

1) °Le « *care* », base d'un nouveau contrat social, à l'opposé du capitalisme et de la mondialisation vécue précédemment.

Et cette nouvelle attitude rejoint la notion de « *care* » utilisée dans le monde anglosaxon, qui avait surgi sur la place publique en France lors d'une déclaration de Martine Aubry :

« Il faut passer d'une société individualiste à une société du *care*, du prendre soin de l'autre » , cette notion, par-delà les soins dans le domaine de la santé et de l'éducation, veut favoriser les relations- « avec et pour autrui, dans des institutions justes » pour reprendre la définition de l'éthique selon Ricœur.

Et si la solidarité vécue à l'époque du COVID-19, revivifiée par la multitude d'actions citoyennes, ce « *care* » collectif, pouvait être ce qui marquera ce monde d'après ? Il faut l'espérer et l'encourager !

2) La crise montre la nécessité d'un changement politique pour un monde durable :

Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial des NU pour l'extrême pauvreté et les droits humains : « Il est inacceptable et scandaleux que des gouvernements s'en remettent aux secteurs bénévoles, à la charité publique, parce que des familles en grande pauvreté ne parviennent pas à se nourrir, le développement d'un secteur de la charité alimentaire n'est pas un substitut au système de protection sociale qui protège vraiment. » Le secteur caritatif est amené à faire ce qui relève de l'Etat".

Il y a un changement de paradigme à opérer pour éviter aux plus pauvres d'être dans cette insécurité et cette humiliation permanente liée à l'inégalité . La question des minima sociaux se pose, ils sont insuffisants actuellement. Notre consommation à tous, mais plus particulièrement celle des plus riches, entraîne la dégradation de notre planète et le réchauffement climatique.

Les plus pauvres montrent bien souvent leur attachement à des façons de faire plus durable. Avec la pandémie, tous, en particulier les jeunes, ont pris encore plus conscience de la nécessité de s'engager pour des sociétés plus justes et durables, et pour un avenir possible pour les générations à venir, sur tous les continents.

6 . Une approche systémique

Dans les médias, dans les conversations, la vie politique ... l'Après-Covid est sujet de réflexion et de préoccupation. Dans nos OING nous nous sentons aussi au pied du mur : comment penser, agir ? que faire pour changer notre monde ?

Après l'urgence , il nous faut affronter les conséquences sociales et économiques dans l'environnement, le travail, la politique, les rapports sociaux.

« *La lutte contre la pandémie nous fera gagner la bataille pour le climat* » , parole d'un physicien.

« *Une nouvelle mission pour l'entreprise* » , parole d'un PDG d'un grand groupe mondial.

« *Créons un nouveau contrat social* » , parole d'un responsable syndical .

« *Dans tous les pays, la même évidence s'est imposée, l'économie n'est qu'un moyen et ce qui compte n'a pas de prix* » parole d'un économiste

Nous, les OING sommes conscients de l'urgence des réponses à apporter :

- La relance économique ne peut se faire seule et d'en haut par les gouvernements : c'est AVEC les associations, les organisations, les citoyens, les territoires afin d' éviter des réponses sectorisées et technocratiques.

- L'aide des Etats est promise mais des conditions sociales justes et des mesures écologiques sont incontournables. Le Green Deal de l'UE ne doit pas être mis de côté.

- Nous nous réjouissons de la Déclaration du Conseil de l'Europe du 5 juin 2020 « Les droits de l'homme pour la planète ». La Cour européenne des Droits de l'Homme a déjà statué sur quelques 300 affaires relatives à l'environnement. Le Comité européen des Droits sociaux a conduit plusieurs décisions et conclusions qui invitent les Etats à intervenir. « Nous devons exploiter les outils puissants dont nous disposons et les renforcer encore, pour contribuer à bâtir un avenir meilleur pour tous ».

Le 5 octobre 2020,, le Conseil de l'Europe organisera une grande Conférence « *Droits de l'homme pour la planète* ».

- La santé est un «commun mondial» et ne se réduit pas à une gestion lucrative et mercantile. L'écologie intégrale inclut la santé. Elle est un besoin universel qui n'est pas satisfait pour une large part de l'humanité dans l'accès aux soins, aux traitements et aux futurs vaccins.

- Améliorer les conditions de vie des femmes et des filles (éducation, formation, lutte contre la violence à leur égard, programme d'intégration)

- Les finances et la fiscalité doivent être au service du bien commun, au service de l'économie réelle.

- Dans de nombreux pays, l'idéal de la démocratie est mis à mal : quel rôle et quelles actions sont à mener par les OING pour revivifier la démocratie, son idéal et ses règles ?

Le changement imposé par cette pandémie mondiale est civilisationnel et éthique, donc nous croyons et voulons agir pour tenir ensemble

Justice sociale ET développement Economique ET transition Ecologique
dans une construction fraternelle et solidaire.

Strasbourg , le 23 juin 2020

